

Rapport d'analyse Page 1 / 2
 Edité le : 14/01/2025

 COM. COM. DU PAYS D'EVIAN
 BOUILLAGUET

 851 Avenue des Rives du Léman
 74500 PUBLIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-452		
Identification échantillon :	SLA2501-2255-1	Analyse demandée par :	ARS DD de HAUTE SAVOIE
Doc Adm Client :	ARS74		
UGE :	1124 - C.C. PEVA OUEST - GAVOT		
Nom de l'exploitant :	C.C. PAYS D'EVIAN VALLÉE D' ABONDANCE		
Nom de l'installation :	ST PAUL- RESEAU GENERAL DE SAINT PA	Type : UDI	Code : 002033
PSV :	0000002354		
Point de surveillance :	CHEF LIEU DE SAINT PAUL		
Localisation exacte :	Boulangerie les fournils du chablais robinet cuisine		
Département/Commune :	74 / SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement : CP	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 09/01/2025 à 09h10	Réceptionné le 09/01/2025 à 14h57	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant LIDAL : CHARVET THOMAS Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 10/01/2025 12:11:13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	30	mm/48h	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Chlore total (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
pH (in situ)	7.6	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	9	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.021	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.28	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT
Responsable adjointe laboratoire

